

Cherves-Richemont

Le Lien Municipal

*salle comble pour le spectacle
d'ouverture de la 2^{ème} saison
de l'espace culturel l'Abaca
avec Guillaume Meurice.*



////////// Infos citoyenP. 2 //////////

////////// Manifestations.....P. 9 //////////

////////// Histoire Locale.....P. 11 //////////

- page 2 à 8

Infos citoyen

- page 9

Animations

- page 10

Agenda des manifestations 2017

- page 11

Histoire locale

- page 12

Etat civil

Numéros utiles

Journal municipal
d'informations
de la commune
de Cherves-Richemont

Directeur de la publication
Alain RIFFAUD

Rédaction – Composition

Christiane JAULIN
Francis PAUMERO
Céline CLERFEUILLE
Bruno LANAUD
Véronique TOFFANO
Pierre BARRETEAU
Françoise VAN RAEPENBUSCH
Chrystel RIGALLAUD

Crédit photos

Municipalité de Cherves-
Richemont
Pierre BARRETEAU

Maquette et impression

Imprimerie Cognacaise
14, impasse Lazare Carnot
16100 COGNAC
Tél. 05 45 32 09 68
E-mail : martine.impcognacaise@wanadoo.fr

MAIRIE

Place du Champ de Foire
16370 CHERVES-RICHEMONT
Tél : 05 45 83 25 69
Fax : 05 45 83 18 11
E-mail : mairie@cherves-richemont.fr

Recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2018

Le recensement a lieu de façon exhaustive tous les cinq ans dans les communes de moins de 10 000 habitants. La collecte durera quatre semaines, du 19 janvier au 18 février. Quatre à cinq agents recenseurs, recrutés par la mairie, se présenteront à votre domicile afin que vous puissiez être recensé.

Pourquoi se faire recenser : cela permet de déterminer la population officielle d'une ville. De ces chiffres, découlent le budget de votre commune et le nombre de conseillers municipaux.

Le recensement sert également à connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, conditions de logement, etc. Celles-ci permettent de décider des équipements collectifs nécessaires, de préparer les programmes de rénovation des quartiers, et de déterminer les moyens de transport à développer.

Se faire recenser, c'est un geste civique, utile à tous.

Nouveauté : se faire recenser en ligne. Aujourd'hui, tout le monde peut se faire recenser en ligne. C'est plus simple et rapide ! Lors de son passage, l'agent recenseur vous remet une notice où figurent toutes les informations utiles. Connectez-vous au site **le-recensement-et-moi.fr**. Cliquez sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ». Saisissez ensuite les informations qui figurent sur la notice. Et vous n'avez plus qu'à vous laisser guider pour remplir le questionnaire ! Vos informations sont strictement confidentielles. Elles sont traitées de façon anonyme, selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. L'Insee est le seul organisme habilité à les exploiter.

Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple.



Feux de plein air

La deuxième période d'autorisation de brûlage pour l'année a débuté le 1^{er} octobre et se terminera le 31 décembre.

Depuis 2015, les déchets verts peuvent faire l'objet d'une autorisation de brûlage, uniquement du 1^{er} octobre au 31 décembre et du 1^{er} mars au 31 mai.

Une demande d'autorisation de brûlage est à compléter en mairie, vous pouvez aussi télécharger le formulaire sur le site internet de la commune **www.cherves-richemont.com**.

Puis le jour du brûlage, vous devez téléphoner au 05 45 97 61 40 pour avoir l'autorisation de faire le feu selon les conditions météorologiques.

En vertu des pouvoirs de police que lui confère l'article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales, le Maire peut s'opposer à la réalisation d'un feu de plein air si les circonstances locales l'exigent (météo, sécurité).

Pour rappel : tout feu de plein air est interdit à moins de :

- 25 m des lignes électriques ou téléphoniques aériennes,
- 50 m des voies de circulation, de constructions, des conduites ou des stockages de produits ou de gaz inflammables.

Collecte des monstres ménagers

Comme chaque année, une benne sera déposée sur le champ de Foire les **13 et 14 novembre** pour la collecte des monstres ménagers (voir le flyer encarté dans le bulletin).

Ce service, qui a un coût pour la collectivité, est en priorité destiné à aider les personnes qui ne disposent pas de moyens pour déposer leurs encombrants à la déchetterie.

En raison du coût élevé de cette opération, la municipalité réfléchit à une autre façon pour rendre ce service.



Reprise de concessions abandonnées à Cherves

Les emplacements libres dans le cimetière de Cherves se réduisent considérablement. La commune a donc engagé une procédure de reprise de concessions à l'abandon pour retarder l'extension du cimetière.

Les 3 critères pour que la commune puisse procéder à la reprise des concessions funéraires sont les suivants :

- Concession de plus de 30 ans d'existence,
- A l'état d'abandon ;
- et dont la dernière inhumation a été effectuée il y a plus de 10 ans.



Le Procès-Verbal du 11 avril 2017 a fait courir le délai de 3 ans qui encadre les reprises de concessions à l'abandon.

Devant chaque concession répertoriée à l'état d'abandon, un panneau a été déposé. L'ayant droit a 3 ans à partir du 11 avril 2017, et donc jusqu'au 11 avril 2020 pour se faire connaître.

Au-delà de cette date, la commune procédera à l'exhumation et à l'enlèvement des monuments. La parcelle appartiendra à la commune et sera réputée éligible à la vente.

Si vous êtes ayants-droits ou si vous détenez des informations pouvant aider à établir un contact avec les familles, merci de vous faire connaître auprès de la Mairie.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune de domicile.

Si ce n'est pas encore fait, vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire. Vous devez vous présenter en mairie muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité en cours de validité.

Après le dépôt de votre demande à la mairie, la commission administrative de révision des listes examinera votre demande d'inscription.

A noter : Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans.

Du changement à la sous-préfecture de Cognac et préfecture d'Angoulême

La sous-préfecture de Cognac a changé d'horaires.

Depuis le début de l'été, la sous-préfecture est ouverte au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h. A partir du 6 novembre, l'immatriculation des cartes grises ne se fera plus en sous-préfecture mais en ligne sur service.gouv.fr ou chez le garagiste.

Plus de permis de conduire à la préfecture d'Angoulême.

Depuis le 29 septembre 2017, les guichets « permis de conduire » de la préfecture de Charente sont définitivement fermés. Vous êtes invités à effectuer vos démarches en ligne sur le site :

permisdeconduire.ants.gouv.fr

La participation citoyenne pour devenir des voisins vigilants

Le dispositif « Voisins vigilants » existe en France depuis 2007.

La circulaire ministérielle du 22 juin 2011 sur la Participation Citoyenne en a précisé l'esprit et les consignes d'application. L'objectif est le suivant : regrouper l'action d'un ensemble de personnes



d'une rue, d'un quartier, d'un village pour prévenir la délinquance et les cambriolages. Observer et non surveiller, renseigner sur les faits inhabituels ou suspects, et non sur des personnes, dans une démarche de solidarité active, sans esprit de délation.

Où en est-on à Cherves ? Le 26 janvier 2015, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de la mise en place de ce dispositif. Des contacts ont été pris avec la gendarmerie, et le 30 janvier 2016 une réunion publique a eu lieu. Le 23 mai 2016, le maire a été autorisé à signer une convention avec la gendarmerie nationale. Le 12 décembre 2016, 11 élus municipaux ont accepté d'être désignés en priorité comme voisins-référents, chargés de recueillir les observations du voisinage et de les faire remonter vers la gendarmerie. A ce jour, seulement quelques habitants de la commune ont accepté de remplir ce rôle. Il manque des voisins-référents dans plusieurs secteurs de la commune, ce qui entrave la poursuite du dispositif. Les personnes intéressées sont donc invitées à se manifester sans délai à la mairie. Par ailleurs 7 panneaux, avec le logo « Participation citoyenne » et l'œil attentif, vont être installés prochainement aux entrées des bourgs de la commune, Cherves, Richemont et Orlut.

08 9..... Attention Danger !

La technologie nous apporte son quotidien d'outils et d'accessoires côté communication (internet, smartphone, tablette...) et son quotidien de démarcheurs et d'arnaqueurs en tout genre.

Au milieu de cette faune, se cache le 089..., un numéro pouvant être surtaxé jusqu'à 3€ par appel !

Il arrive à vous de multiples façons

- Une incitation à gagner à un jeu (par mail, « amis » de réseaux sociaux...)
- Un premier appel (pouvant laisser un message sur votre répondeur) vous demandant de rappeler un numéro ordinaire qui vous fera tomber sur un service vous demandant à son tour (pour des problèmes techniques ou autres) d'appeler d'urgence ce 089
- Un colis n'a pu vous être livré pour un problème d'adresse et vous devez rappeler le 089...
- Il se cache même dans les offres d'emploi...

Quelle solution adopter ?

Si vous avez du temps vous pouvez utiliser des services proposés sur ce lien <http://www.infosva.org>. C'est un annuaire inversé gratuit. Vous aurez même la possibilité de déposer un signalement sur un numéro donné.

Vous aurez plusieurs exemples « d'arnaque au 089 » sur le lien,

<http://www.annuaire-inverse-france.com/actualites/fausse-livraison-le-pire-des-arnaques-par-telephone/346>

Si votre téléphone fixe est lié à votre box, vous pouvez dans votre outil d'administration bloquer les appels vers ce 089. Il est dommage que les fournisseurs d'accès internet n'activent pas cette fonction par défaut (tout comme les achats par votre facture internet ...).

Enfin la règle de base est d'ignorer ce 089 et de ne jamais l'utiliser.

Dans le prochain bulletin nous vous parlerons de ce qui peut se cacher dans votre messagerie.



Travaux sur le domaine public

Le 26 septembre 2011, le conseil municipal a adopté un règlement de voirie. Celui-ci régit la gestion de la voirie communale, les droits et obligations des riverains, l'utilisation et l'occupation du domaine public routier communal et les modalités d'exécution de travaux sur la voirie.

Pour rappel, si vous devez réaliser des travaux sur le domaine public (chaussée, trottoir, fossé communal) comme par exemple un raccordement à un réseau ou un busage de fossé, vous devez faire une demande de permission de travaux en mairie. Un arrêté vous sera alors délivré précisant les prescriptions techniques à respecter en conformité avec le règlement de voirie communale.

N'oubliez pas que tout stationnement d'engin sur la voie publique, nécessite une permission de stationnement à demander également en mairie et la mise en place d'une signalisation pour prévenir tout accident.



Permanences de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)

Lorsque vous réalisez des travaux dans un périmètre de 500m autour d'un monument classé ou inscrit aux Bâtiments de France, le service de l'ABF doit émettre un avis. Il est conseillé de les consulter en amont afin de ne pas retarder votre dossier.

Fabien Chazelas, Architecte des Bâtiments de France, vous recevra sur rendez-vous à Cognac:

- de 9h30 à 11h30, au service technique de Cognac, prendre rendez-vous au 05 45 82 43 77
- de 13h30 à 16h30, à l'Hôtel de la Communauté d'Agglomération de Grand Cognac, prendre rendez-vous au 05 45 32 58 69.

Vignoble Charentais : un centre de traitement à l'eau chaude

Les viticulteurs charentais le savent trop bien : la flavescence dorée est une maladie redoutable. Il est nécessaire de lutter contre elle et surtout d'agir de façon préventive. Un projet innovant est en cours de réalisation.



Fruit du partenariat entre le Conservatoire du Vignoble Charentais (CVC) et le syndicat des pépiniéristes viticoles du cognac présidé par François Bodin, un centre de traitement à l'eau chaude des plants de vigne sera construit prochainement à côté de l'Ampélopole, au bord de la RD 731, sur la parcelle de 4500 m² donnée par la commune. Pour Sébastien Julliard, directeur du CVC et formateur à l'Institut de Richemont, l'enjeu est de sécuriser l'approvisionnement charentais en matériel végétal exempt du phytoplasme de la flavescence dorée. La technique repose sur un trempage des bois grâce à une machine de traitement à l'eau chaude (TEC), capable de traiter jusqu'à 2 millions de plants par an, soit 20% de la production charentaise. Une 2^e machine pourrait être installée ultérieurement. Cette unité régionale de TEC prendra la forme d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE), 40 pépiniéristes locaux adhèrent à ce projet. « L'idée n'est pas de promouvoir un traitement à l'eau chaude de façon systématique, mais d'avoir un outil d'assurance, au cas par cas, répondant à des soucis précis, pour limiter la propagation de la maladie et réduire l'usage des traitements phytosanitaires ».

Le coût de la construction du centre sera de 350 000€, financé à 70% par des aides. Le bâtiment devrait sortir de terre dès la fin de l'année et être opérationnel début 2018.

Pour les deux communes cependant, l'importance du Pont de Fer est évidente, tant du point de vue patrimonial, que de son intérêt pour une circulation douce, non motorisée. Quant à la réalisation des travaux, il n'est pas aisé de parvenir à un accord. Il est en effet nécessaire d'obtenir l'aval de Grand-Cognac Agglo, de la commune de Saint Sulpice et sans doute du Symba, syndicat mixte du bassin de l'Antenne. Contactés par la mairie de Cherves, les techniciens du chantier d'insertion de Grand-Cognac « La Clé de Voûte », estiment possible de mener à bien un tel projet de réfection, qui pourrait s'étaler sur au moins 4 mois, vraisemblablement dans l'année 2018. Jusqu'à la fin de ces travaux, le pont restera fermé à toute circulation.

Lotissement « Rue des Orchidées »

Depuis un an, un nouveau lotissement sur notre commune commence à voir le jour.

Situé au lieu-dit des Gâtines, face au lotissement de Trepsec, cet ensemble de terrains bornés est viabilisé en électricité, gaz, eau, assainissement et téléphone. Les terrains en vente ont une superficie comprise entre 530 et 835m². A ce jour, la moitié de la première tranche est vendue. Les contacts se font auprès de la société Léonard aménagement foncier au 05 45 38 23 48.



Le Pont de Fer, de la fermeture aux travaux

Le Pont de Fer, construit sur l'Antenne à la fin du XIX^e siècle pour la voie ferrée Cognac-Matha, est limitrophe de Cherves-Richemont et Saint Sulpice de Cognac. Au fil des ans et des dégradations qu'il a subies, le pont est devenu de plus en plus dangereux. De ce fait, en vertu de son pouvoir de police et pour assurer la sécurité de ses concitoyens, le maire de Cherves-Richemont a pris un arrêté (T/2017-066) de «fermeture temporaire à toute circulation jusqu'à la fin des travaux de réfection du pont à partir du 7 juin 2017». De façon exceptionnelle, la circulation a été autorisée le 9 juillet pour la randonnée organisée par le comité des fêtes d'Orlut. Du côté de Saint Sulpice, la même mesure n'a pas été entérinée, l'accès au pont n'étant pour l'heure pas protégé.



Fermeture de la poste de Cherves Richemont

La Poste fermera ses portes le 31 décembre 2017, mais le service postal sera assuré par le commerçant « VIVAL ».

Depuis 2 ans, le devenir de la Poste est l'un des sujets de préoccupation de notre Commune.

La municipalité et la Direction de La Poste étaient en discussion afin d'étudier toutes les solutions possibles pour pallier la baisse de l'activité. D'après les statistiques de la Poste, l'activité serait de 7 à 8 heures de travail par semaine. Conserver une activité avec ouverture un jour dans la semaine est trop restrictif et trop coûteux en charges. La mobilisation du personnel et les charges créées par une ouverture quotidienne ne semblaient plus envisageables.

Malgré de nombreuses interventions du maire, nous sommes dans l'obligation de nous plier aux conclusions de la Direction de la Poste.

M. Rousseau, gérant de la superette « Vival », a répondu favorablement à la sollicitation de la commune afin de maintenir un service postal aux habitants.

Il assurera les services suivants :

- affranchissement, envoi et réception de courriers, recommandés, colis... ;
- retrait d'espèces à concurrence de 150 € par semaine.

Avis de recherche Boulanger

La boulangerie Eric Thomas a cessé son activité en juin dernier. De ce fait, le dépôt de pain, Place André Guillot, a fermé. Tandis que la boulangerie, Place de Chez Théré, vend son fonds de commerce, sans aucune certitude pour une reprise de dépôt de pains.



Aussi, en partenariat avec la Chambre des Métiers, la municipalité recherche des solutions afin que Cherves-Richemont puisse conserver un commerce de pains, pâtisseries et viennoiseries.

Nous avons déjà reçu plusieurs candidats à la reprise et nous étudions la meilleure solution :

- continuer le commerce à côté de la boucherie en agrandissant le bâtiment ;
- utiliser le local de la poste devenu vacant au 31 décembre.

Puisque le local Poste va être inoccupé et qu'il appartient à la Mairie, pourquoi ne pas le réhabiliter en boulangerie ?

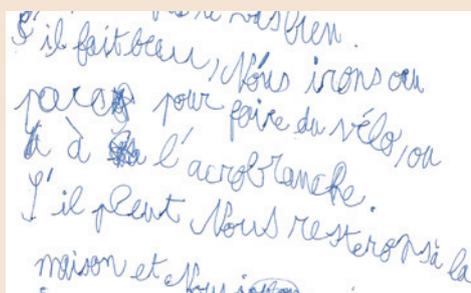
Mais pour l'instant tout est à l'état de projet, et rien n'a encore été décidé. Nous recherchons le boulanger.....

Une graphothérapeute à Cherves-Richemont

Graphothérapeute diplômée, **Doriane Bourgevin** est installée à Cherves depuis le 1^{er} janvier 2017. Elle propose des séances de graphothérapie pour prendre en charge les troubles de l'écriture divers : écriture douloureuse (main, poignet ...), écriture illisible et peu soignée, écriture fatigante, écriture lente ou trop impulsive... A la suite d'un bilan de l'écriture d'environ une heure, elle pourra confirmer s'il s'agit de dysgraphie et proposer des remédiations.

Au-delà de l'aide apportée aux enfants, Doriane Bourgevin propose aussi des séances aux adultes pour lesquels les problèmes d'écriture peuvent devenir un handicap surtout dans le domaine professionnel.

Pour la contacter : 0769385774 ou sa page Facebook : **Graphothérapeute Bourgevin Doriane Charente**



Les défibrillateurs : Ils peuvent sauver une vie

Nous vous rappelons les emplacements des défibrillateurs automatiques (DAE) mis en place en 2012.

Il y en a un situé à l'arrière de la mairie, un second à l'entrée du centre socio-culturel derrière la médiathèque et un troisième à la salle des fêtes d'Orlut. Le DAE est accessible à tous et d'une grande simplicité d'utilisation. Si une personne est victime d'un arrêt cardiaque devant vous, n'hésitez pas à vous en servir. Il analyse l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardiaque. Après avoir placé les électrodes, il faut suivre les instructions données par l'appareil.



Un nouvel artisan carreleur sur la commune

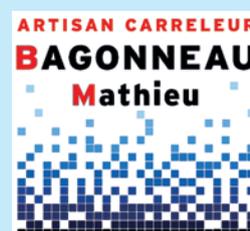
Après un CAP à Saintes et un BP carreleur mosaïste à Chasseneuil, effectués par apprentissage, **Mathieu Bagonneau** entre dans la vie active.



Après 11 ans de travail en entreprise, il décide de créer sa propre entreprise. L'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL) est née le 1^{er} octobre. Dénommée EURL Bagonneau Mathieu, le siège est situé au **5Bis, chemin de la Grolette**.

Il réalise des travaux en neuf et rénovation, sols et murs (faïence, mosaïque, douches à l'italienne, etc.) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Contacts : 06 99 76 22 76 – Mail : **mathieu.bagonneau@hotmail.com**



SPORT

Le tissu associatif s'étoffe avec deux nouvelles associations sportives : un club de Trail-running, un club de karaté et une association « L'Amicale de la Pétanque » qui a modifié l'objet de son activité

Team Ouins Ouins Trail-Running

Cette association est plus qu'un groupe de coureurs, c'est un espace de partage, d'apprentissage et de respect. Son projet sportif affirme une volonté de faciliter l'accès aux trails running à tous les publics. 34 personnes ont rejoint l'association dont 17 personnes qui habitent sur la commune de Cherves.

Composition du bureau :

Président : Damien Pageaud

Trésorier : David Vallon

Trésorier adjoint : Philippe Lagorce

Secrétaire : Laurent Arramy

Secrétaire adjointe : Sarah Arramy

Horaires d'entraînement :

Lundi : gainage de 18h à 19h30, à la salle multi-fonctions

Mardi : 18h à 20h, au stade de Cherves

Jeudi : 18h à 20h, au stade de Cherves

Samedi : 9h à 11h, départ du stade

Dimanche : 9h à 11h, départ du stade



Rejoignez-nous sur notre site internet www.teamouinsouins.com ou sur facebook www.facebook.com/TeamOuinsOuinsTrailRunning/

Le Shinzen Karaté et Shotokan (club de karaté)

a pour objet l'enseignement et la pratique du karaté pour un public d'enfants, d'adolescents et d'adultes, débutants ou confirmés.

Les cours se déroulent dans l'ancienne école d'Orlut chaque lundi, mercredi de 18h45 à 20h.

Renseignements complémentaires auprès d'**Arnaud** au **07 68 35 56 55**.



« L'Amicale de la Pétanque » devient « Club Pétanque Loisir et Jeux de Cartes ».

L'association « Club Pétanque Loisir et Jeux de Cartes » a vu le jour le 26 juillet dernier. Son siège social est Impasse de chez Théré. A ce jour, le club compte 13 adhérents.

Le bureau est composé de : Samuel ARRENOUS président, Michel GARNIER trésorier, Christophe RIVET assume les fonctions de secrétaire. Pour tout renseignement contactez Samuel Arrenous au 05.45.83.04.00.

Le Rugby Club de Cherves-Richemont

Le calendrier des rencontres du Rugby Club de Cherves-Richemont (RCCR) évolue pour cette première phase en promotion d'honneur groupe B poule 1, suivant le calendrier ci-dessous.

Match «aller»	Equipe / Equipe	Match «retour»
24/09/17	Exempt / RCCR	05/11/17
01/10/17	RCCR / PLEUMARTIN	12/11/17
08/10/17	RUFFEC / RCCR	26/11/17
15/10/17	RCCR / OLERON	03/12/17
29/10/17	AIGREFEUILLE / RCCR	10/12/17

Site internet : une première bougie

Le site internet de la commune de Cherves-Richemont et son petit frère de L'Abaca commencent à prendre, au bout d'un an, leur rythme de croisière : 11 visiteurs/jour pour le premier, 6 pour le second sur le dernier semestre.

Nous commençons donc à ressentir l'intérêt que vous portez à ce moyen de communication en temps (presque) réel.

Après une première phase dédiée à la publication d'informations, celui-ci passe à une seconde pour la récolte de données. Premier élément de cette évolution : la possibilité d'inscrire en ligne les enfants pour le centre d'accueil de loisirs « La P'tite Pomme ». Il est fort probable que d'autres formulaires voient le jour dont le suivant devrait être un formulaire pour signaler les éclairages publics défectueux.

Une course contre le temps. En effet, pour que le site soit efficace, nous sommes conscients que nous devons vous communiquer au plus vite une information (à condition de la recevoir) après l'avoir vérifiée, mais pas que...

Pour que ce site reste efficace, il doit suivre également des contraintes techniques imposées par le progrès mais également par notre hébergeur.

Le premier à en profiter est là aussi la P'tite Pomme et les menus cantines devraient suivre.

Un exemple pratique de cette évolution : dans les menus « oeuf » et « boeuf » devraient enfin retrouver leur « œ » d'origine. Encore merci pour vos visites et n'hésitez pas à faire part de vos remarques et de vos suggestions <http://Cherves-richemont.com> et <http://labaca.cherves-richemont.com>

Solidarité

Collecte de bouchons en plastique et en liège

Vous pouvez apporter vos bouchons en plastique et en liège à la mairie, qui les donnera à « **L'Association des Handicapés Physiques de la Charente (AHPC)** » dont Gilles Lavillenie est président depuis 2015.

*La collecte de bouchons en plastique...
une double bonne action !!*

En ne les jetant pas, vous participez à la sauvegarde de l'environnement, car le plastique n'est pas biodégradable et l'association à laquelle vous remettez les bouchons récolte de l'argent pour ses actions.

Appel aux dons pour Saint Martin

Stéphanie Churlaud, coiffeuse à Saint-Sulpice, a créé l'association **Saint-Martin Solidarité 16-17**, afin de récolter des dons, de particuliers ou d'entreprises, pour venir en aide aux habitants de l'île de Saint-Martin, récemment sinistrée par le passage de l'ouragan Irma.

Beaucoup de produits de première nécessité sont inexistants : bâches, boulons, clous, pointes, fournitures scolaires, pansements, eau, produits d'hygiène, etc. Une liste précise a été établie par l'association qui la tient à disposition des donateurs.

Contact : Stéphanie Churlaud - 06 44 81 10 78
Mail : smsolidarite16.17@yahoo.com

Vie Scolaire

Retour sur les fêtes de fin d'année des écoles communales

L'école Sainte Eustelle a fêté la fin de l'année scolaire le samedi 24 juin. Lors de cette fête, organisée à la fois par l'association des parents d'élèves et le comité inter-paroissial, de nombreux jeux et stands ont été proposés pour que cet après-midi reste inoubliable et amusant pour tous. Au centre du dispositif, les élèves et les professeurs des écoles sans compter leur temps et leur peine ont présenté des fables « le chien et le loup », « le laboureur et le trésor », avant un spectacle de danses de toutes les classes sur une musique rythmée : la danse des tortues pour les petits, suivie par les Bonobos, les rats d'égout, « Tourne la terre, pour clore avec Boutoumbélé » par l'ensemble des mêmes pour le plus grand plaisir des familles venues en nombre. Un repas animé a clôturé cette kermesse réussie.



Boum de la P'tite Pomme

L'école Jean-Marie Weber et l'association des parents d'élèves n'ont pas ménagé leurs efforts pour la kermesse de fin d'année qui s'est déroulée le lundi 3 juillet ; fête initialement prévue le vendredi 30 juin mais annulée pour cause de météo très défavorable. Chants, danses et saynètes théâtrales sur le thème des animaux étaient au menu en continuité avec le projet du voyage lecture qui avait pour titre « Animalivres ».

Cette soirée a été l'occasion de rendre hommage sous un tonnerre d'applaudissements à **Maîtresse Caroline (BENOIT)** qui a présenté son dernier spectacle après 38 ans au service de l'Éducation nationale dont 34 à l'école maternelle. Nous lui souhaitons une excellente retraite.

L'accueil de loisirs « La P'tite Pomme » n'était pas en reste. Elle a tenu à fêter comme il se doit la fin de l'année ; elle a fermé ses portes mercredi 5 juillet avec une boum organisée dans la salle multifonctions. **Stéphanie Renou** et son équipe sont satisfaites du bilan annuel. En effet, sur les 48 places autorisées, une moyenne de 45 enfants a fréquenté le centre. La semaine précédente avaient lieu les jeux des **Olympiades** qui se sont déroulés en salle compte tenu du temps pluvieux. Néanmoins, pas de perdants, tous ont été récompensés.

Vie Scolaire

Rentrée scolaire 2017 - 2018

La rentrée scolaire s'est déroulée le lundi 4 septembre dans de bonnes conditions, après l'entretien courant des bâtiments, la réfection globale d'une classe, l'achat de matériels scolaires pour la 5^{ème} classe de primaire avec une nouvelle professeure des écoles **Doriane Bourgevin**, en provenance de Cognac. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Fabienne Lagarde directrice de **l'école primaire Paul Garandeau** a accueilli 119 élèves répartis en cinq classes du CP au CM2.

Virginie Terrones, directrice de **la maternelle Jean-Marie Weber**, a accueilli avec ses deux collègues et les trois ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) 72 élèves répartis en trois classes.

Un nouveau bureau pour l'APE du groupe scolaire Weber-Garandeau

Après une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le mardi 11 octobre, l'APE a un nouveau bureau composé d'anciens membres et de nouveaux venus.

Président : Tony Toulbia - Vice-Président : Mathieu Bagonneau
Secrétaire : Ludmilla Ravet - Secrétaire-Adjointe : Myriam Villemonté - Trésorière : Sabrina Doucet - Trésorière Adjointe : Nathalie Jomotte

Quelques changements sont intervenus notamment en ce qui concerne les temps d'activités périscolaires. Les horaires des NAP (nouvelles activités périscolaires) de la maternelle sont désormais de 13h30 à 14h15, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Ce qui permet aux parents de pouvoir récupérer les enfants du primaire dès 15h45 et dans la continuité, ceux de la maternelle à 16h, le vendredi.

Dans le cadre des **Nouvelles Activités Périscolaires** (NAP) au sein de l'école primaire, **Stéphanie Renou**, référente, a dû créer huit groupes avec de nouveaux animateurs en raison du nombre d'élèves inscrits. Cette activité a été maintenue par la Communauté d'Agglomération Grand Cognac pour cette année scolaire.

L'accueil de loisirs sans hébergement « La P'tite Pomme » a également fait sa rentrée dès le mercredi 6 septembre, de 12h30 à 18h30 avec pour directrice **Stéphanie Renou**.

Les plus jeunes, âgés de 3 à 5 ans, sont hébergés comme les années passées à l'école maternelle. Les enfants de 6 à 11 ans occupent le local qui était dédié à la 4^{ème} classe l'année passée.

L'équipe, autour de la directrice, est composée de Kelly Bouyer, Marion Bois et Nolwenn Pingaud.



Création de masques pour le Carnaval



Un nouveau directeur à l'IREO

L'Iréo des Charentes à Richemont, route de l'ancien séminaire, c'est l'Institut supérieur de formation par alternance, au sein des MFR, Maisons Familiales Rurales. Il fonctionne depuis 1970, Jean-Louis Rouquayrol ayant été le premier directeur de cet Institut rural d'éducation et d'orientation.

En 2007, est arrivé à sa tête **Wali Nourestani**. Sous son impulsion, l'établissement, alors en perte de vitesse, a retrouvé son dynamisme et son rayonnement au delà des frontières des Charentes. Depuis plusieurs années, il a atteint le nombre de plus de 300 élèves-étudiants-apprentis-adultes en formation. L'an dernier, il comptait 12 formations différentes, tant initiales que supérieures ou continues, en viticulture-œnologie (VO), gestion des exploitations, services aux personnes et territoires, économie sociale et familiale, chantier d'insertion... Les résultats aux examens de l'année 2016/2017 sont éloquentes : une moyenne générale de 85% de réussite.

A ce titre, il convient de saluer le travail rigoureux de Wali Nourestani, son sens du respect réciproque et de la citoyenneté, son souci permanent d'ouverture au monde. Il est désormais directeur de 3 MFR en Limousin.

Depuis le 21 août, **Yannick Laurent** est le «nouveau capitaine de l'Iréo». Sa formation et son parcours professionnel sont multiformes : BTS VO, DESS gestion des produits alimentaires, Master 2 en droit du travail ; DRH, directeur industriel, chef d'entreprise, élu municipal et communautaire. Il arrive à Richemont pour «aller de l'avant, poursuivre et développer les missions de l'Institut, notamment l'ouverture au monde».

Bon vent, Monsieur Laurent !

2^{ème} randonnée pour le Comité des Fêtes d'Orlut

Le patrimoine se découvre sportivement avec le Comité des Fêtes d'Orlut. Pour la deuxième année consécutive, le comité a organisé, dimanche 9 juillet, la 2^{ème} « Randonnée de la vallée de l'Antenne »

Après un travail acharné d'environ six mois, les bénévoles ont permis aux randonneurs de découvrir le patrimoine naturel et bâti de Cherves-Richemont. Une fois les différents trajets tracés, il a été nécessaire d'élaguer, nettoyer, enlever les débris de toutes sortes qui ont été transportés en déchetterie. Nouveauté cette année, les propriétaires ont autorisé l'ouverture de leur domaine : château Chesnel, Fontaulière, le logis du Coudret, Bricoine où le pont qui permettait l'accès à l'Houmade a été refait pour l'occasion avec une passerelle pour traverser l'Antenne (dénommé pont de la rivière Kwäï, pont éphémère puisque démonté dès le lendemain).

Malgré l'alerte météo du jour et sous une chaleur lourde, les organisateurs ont obtenu une belle récompense. En effet, ce sont 421 VTT et 271 marcheurs qui ont qualifié les différents circuits de superlatifs tels que « super », « excellents », « bien balisés » et « approvisionnés par des stands placés aux bons endroits ». Le plus bel encouragement est celui d'un habitant de la commune « j'ai découvert des endroits que je ne connaissais pas ».



L'ABACA - Saison 2017-2018

Le samedi 10 juin à 18 heures, en présence de plus de 120 personnes et à travers des extraits vidéos, nous avons dévoilé le programme de la nouvelle saison culturelle.

Pour cette 2^o année, nous avons conçu un programme plus riche et plus varié mais avec la même volonté artistique «l'humour» et la même exigence «la qualité et la convivialité».



Salle comble pour le premier spectacle de la saison, le 16 septembre 2017

C'est devant 600 personnes ravies que Guillaume Meurice, humoriste réputé pour son esprit frappeur, nous a présenté son spectacle «Que demande le peuple» où il incarne le rôle d'un communicant au service du premier ministre qui a pour mission de réconcilier les français avec les politiques et fait un constat satirique de l'état actuel de notre société. Après le spectacle, Guillaume Meurice s'est prêté au jeu des dédicaces pendant plus d'1 heure sans oublier les nombreux selfies avec ses fans.

Une vraie belle soirée !

Voici une brève présentation des prochains spectacles jusqu'en janvier 2018

• Vendredi 17 Novembre à 20 h30 : Mountain Men chante Brassens

Ce groupe est connu dans la région pour être venu à deux reprises au festival «Blues Passions» à Cognac et dernièrement à Rouillac à l'occasion des Sarabandes.

Les deux compères franco-australiens qui enflamment des dizaines d'autres festivals, viennent à l'Abaca et s'offrent une parenthèse en revisitant l'univers de Brassens tout en respectant l'esprit des compositions de l'artiste.

Avec la générosité qui les caractérise, nous aurons sans doute la chance d'entendre quelques titres de leur répertoire personnel.

• Vendredi 8 Décembre à 20h 30 : David Orta, organisé par la médiathèque

En incarnant un personnage facétieux, ce magicien est en constante relation avec le public et joue avec les réactions des spectateurs. David Orta nous «embarque» dans son univers où la magie devient le fil conducteur de son spectacle à travers la poésie, les mots et la musique.

Un spectacle tous publics qui ravira sans aucun doute, petits et grands.

• Dimanche 28 Janvier 2018 à 16 heures : Au bonheur des vivants de la compagnie les Âmes Nocturnes

Les clowns virevoltants et imprévisibles de Cécile Roussat et Julien Lubek ressurgissent dans un délire réjouissant et féerique. Une fantaisie poétique incomparable. Vous l'aurez compris c'est un spectacle familial, enfant à partir de 6 ans.

L'impossible devient réalité accessible, le merveilleux. La réussite est bien au rendez-vous.

Nous vous parlerons des autres spectacles de 2018 dans le prochain bulletin.



Commémoration du 11 novembre

Les Anciens Combattants de Cherves-Richemont vous donnent rendez-vous le **11 novembre** afin de célébrer l'armistice de 1918, qui marqua la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite de l'Allemagne.

Programme : 9h30 : Dépôt de gerbe au cimetière de Richemont

11h : Dépôt de gerbe au monument aux morts de Cherves

11h30 : Vin d'honneur offert par la municipalité



Les Gars Dau Pays Bas

Suite au succès de l'année dernière et à la demande des spectateurs nous allons reconduire notre **après-midi folklorique**.

Pour l'occasion, nous serons accompagnés de deux autres groupes « Le Chaleuil Dau Pays Niortais » qui vient de Niort (Deux-Sèvres) et les « Los Botarels » de Monpazier (Dordogne).

Nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 12 novembre à 15h à la salle des fêtes de Cherves** (en face de la mairie).

Tarif : 6€ - Gratuit jusqu'à 14 ans

Renseignements au

05 45 82 39 50 ou mail :

lesgarsdaupaysbas@gmail.com

CHERVES-RICHEMONT



SPECTACLE FOLKLORIQUE

Avec les groupes Los Botarels, Le Chaleuil Niortais et Les Gars Dau Pays Bas

Dimanche 12 novembre - 15h

Salle des fêtes de Cherves (face à la mairie)

Entrée : 6€ - Gratuit jusqu'à 15 ans

**Renseignements au 05 45 82 39 50
ou mail : lesgarsdaupaysbas@gmail.com**

Téléthon



Bien qu'au niveau national, cet événement soit fixé les 8 et 9 décembre 2017, en raison de plusieurs manifestations prévues sur notre commune ce week-end là, nos différentes manifestations auront lieu le 1^{er} et le 2 décembre et même en amont de cette date.

19 Novembre : Concours d'agility au centre équestre de Boussac

25 Novembre : Tirage des bois organisé par le Comité des Fêtes d'Orlut

1^{er} Décembre : le Centre de Loisirs organise une vente de gâteaux et de bonbons - Démonstrations de danses avec la Zumba et Les Gars d'Au Pays Bas - Repas dansant organisé par la Sté de Chasse

2 Décembre : Ball trap : tir et initiation au Bois d'Oulliat, randonnée pédestre et équestre, marche nordique, VTT, course à pied avec le club Hennessy et l'association Team Ouins Ouins

8 et 9 Décembre : Marché de Noël au Moulin de Prézier avec la participation de Richemont Loisirs Culture et des Etoiles Cherroises. Match de Rugby (date à préciser). Vous retrouverez toutes ces activités sur nos affiches et le panneau lumineux en Novembre. Venez nombreux pour participer ou regarder les différentes manifestations organisées par nos associations qui s'investissent pour donner de l'animation sur notre commune. Qu'elles en soient remerciées !

Marché de Noël

les 9 et 10 décembre 2017

C'est reparti ! Le Moulin de Prézier organise pour la 12^{ème} année un Marché de Noël. Cette manifestation sera animée par Bébér et son orgue de barbarie.

En voici le programme :

Samedi 9 : 14h30 : Inauguration

15h à 16h30 : Maquillage pour enfants

17h à 17h30 : Déambulation des lutins

avec la Cie « Cirque Assymetrik »

17h30 à 18h : Arrivée du Père Noël

18h à 18h30 : 2^{ème} déambulation des lutins

avec vente d'objets de Noël

Dimanche 10 : à partir de 10 h

11h30 à 12h : déambulation des lutins

15h à 16h30 : séance de maquillage pour enfants

17h à 17h30 : 2^{ème} déambulation des lutins

et vente de vin chaud

Une vingtaine d'exposants sont déjà inscrits. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le Moulin de Prézier par téléphone au 05.45.32.63.83 ou par mail : moulindeprezier@grand-cognac.fr



AGENDA

OCTOBRE 2017

Samedi 28 : Repas choucroute par le comité des fêtes d'Orlut à la salle des fêtes de Cherves

NOVEMBRE 2017

Samedi 11 : cérémonie au monument aux morts par les Anciens Combattants de Cherves-Richemont

Dimanche 12 : spectacle de danses folkloriques par les Gars Dau Pays Bas à la salle des fêtes de Cherves

Vendredi 17 : concert « Mountain Men chante Brassens » à l'Abaca

Dimanche 19 : CSO club et préparatoire au Centre équestre de Boussac

Dimanche 19 : concours d'Agility par les Cani'Kazes au centre équestre de Boussac

Samedi 25 : foire aux livres à la médiathèque au centre socio-culturel Gérard Lavigne

Samedi 25 : tirage des bois par le Comité des fêtes d'Orlut au profit du Téléthon

DECEMBRE 2017

Vendredi 1^{er} : repas chasse par la société de chasse à la salle des fêtes de Cherves, au profit du Téléthon

Vendredi 1^{er} et samedi 2 : Téléthon (voir article page 9)

Dimanche 3 : bourse aux jouets par l'Apel Sainte Eustelle à la salle multi-fonctions

Vendredi 8 : spectacle de magie « Spectacle Détour » avec David Orta par la médiathèque, à l'Abaca

Samedi 9 et dimanche 10 : marché de Noël au Moulin de Prézier

Vendredi 15 : soirée doudou pyjama à la médiathèque

Dimanche 17 : CSO club et préparatoire au centre équestre de Boussac

JANVIER 2018

Jeudi 25 : les Noctambules à l'Abaca

Dimanche 28 : spectacle familial « Au bonheur des vivants » avec Cécile Roussat & Julien Lubek, à l'Abaca

Les matériaux de construction extraits, produits et utilisés à Cherves au cours des siècles - 2^{ème} volet

Après avoir abordé le thème du bois dans le bulletin municipal de juin dernier, Mrs Pierre Chassagne, Alain Lange, Francis Bouchereau et Patrick Soulier nous parlent de l'argile

L'ARGILE

Il faut se souvenir à ce sujet de la magnifique exposition de Madame Forestier et son équipe. Notre propos vient peut-être compléter cette expo.

En remontant le temps jusqu'à la préhistoire, on peut affirmer que les hommes du néolithique ont travaillé et séjourné à Cherves dans une zone proche de la rivière qui va de l'ancienne voie ferrée jusqu'au Courtil ; certains Chervais y ont découvert de fort belles haches taillées et polies et même un polissoir. Ces cueilleurs et chasseurs fabriquaient leurs outils avec des silex qu'ils importaient ou trouvaient. Peut-être provenaient-ils de St Sulpice ou de Richemont où on les nomme « Brizard ». En effet, à l'origine, cette terre ne possède pas de silex. Beaucoup plus tard, les Romains ou Gallo-Romains s'installèrent au même endroit pour fabriquer des tuiles et des poteries. Ils construisirent de nombreux fours pour les cuire. Pourquoi firent-ils de cet endroit un lieu extrêmement prospère, très étendu mais assez méconnu de nos jours ? Ils trouvèrent en ce lieu tous les matériaux nécessaires :

argile, eau (l'Antenne), bois. En étudiant ces débris, les spécialistes pouvaient les dater ; cependant, beaucoup affirmèrent que ce fut au 2^{ème} siècle. On a pu identifier une douzaine de fours construits en briques avec une sole recouverte de sable. Chaque four avait sa spécialité ; les uns produisaient des tuiles, les autres des poteries. Rien ne reste de tout cela, malheureusement. La forêt, au cours des siècles, s'est emparée de l'endroit et lorsqu'elle fut arrachée vers 1960, on découvrit les emplacements de ces fours ; les observateurs attentifs et intéressés affirment que ces fours ont été rasés, aplanis, nivelés peut-être par des envahisseurs mais sans doute pas par la végétation. A la fin du 19^{ème}, pour construire la voie ferrée, deux de ces fours ont été détruits entre 1960 et 1980 ; on voit encore leur emplacement. Ils étaient en bon état et auraient pu être conservés mais cela n'intéressait personne ; le plus important, d'un diamètre de 20m à la base et haut de 3m a été rasé en 1962 et le dernier en 1980. Quel dommage !

Face au Courtil, sur la rive droite de l'Antenne, se trouvait un quai construit avec des tuiles romaines. Lorsqu'on a curé la rivière vers 1975, il fut détruit. Pourquoi ce quai se trouvait-il sur la rive droite pendant que les fours étaient implantés sur la rive gauche ? Pendant le curage de la rivière, on découvrit dans le lit, une quantité importante de tuiles souvent recouvertes de calcaire.

Bien plus tard, tout près de cet endroit, au lieu-dit « La Tuilerie » (à juste titre), et toujours grâce à l'argile puisée sur place, on construisit de nouveaux fours pour y cuire encore des tuiles. Il n'en subsiste rien. On peut trouver, il n'y a qu'à se courber, une multitude de débris de tuiles courbes et plates que l'on pourrait peut-être dater.

Toujours grâce à l'argile, décidément très utilisée à Cherves à travers les siècles, au lieu-dit St Georges, se trouvait une tuilerie en 1870 sur un plan de cette époque. Était-elle en service ? Était-elle

en ruines ? On ne le sait pas. Il n'en reste rien. Des maisons ont pris sa place. Cette année-là, Monsieur Paponnaud Jacques, de Cherves, fit une demande auprès de la préfecture de la Charente pour construire, toujours à St Georges, un four à chaux, briques et tuiles, cité dans la catégorie des établissements dangereux et insalubres. L'autorisation lui fut accordée le 2 avril 1870. Ce four fut construit à proximité de la tuilerie citée plus haut. Il est toujours visible et en bon état. Nous avons connu les



3 derniers propriétaires et exploitants qui y faisaient cuire des tuiles et des pierres calcaires. Ils s'approvisionnaient pour l'argile dans les carrières gallo-romaines et à la sablière et pour le calcaire dans une carrière située au Poteau. Ces petits industriels avaient pour noms : Monsieur Pierre Pigearias, Monsieur Michel Marque et Monsieur Henri Lévêque. Les tuiles qu'ils produisaient n'avaient pas la qualité de celles de Roumazières mais étaient achetées cependant par tous les petits maçons des environs qui exerçaient en même temps le métier de couvreur et également par un grossiste de Saintes. A proximité de St Georges, en contrebas de l'ancienne gare, à l'angle des routes de Matha et d'Orlut, était également établie une tuilerie (la tuilerie de Fontaulière).

Nous avons connu trois fours à chaux sur le plateau de Cherves : l'un au lieu-dit « le Four à Chaux » situé au niveau de la Guignebarderie en direction des bois de Gandaury, un autre dans les Grands-Bois et un dernier en bordure de la place de Chez Théré où se trouve actuellement le terrain de boules. La chaux qu'on y fabriquait servait de liant, mélangée au sable, pour édifier certains murs de maisons jusqu'au 19^{ème}. Ces vieux murs sont encore bien visibles dans presque tous les hameaux. Ils étaient souvent édifiés avec des pierres de récupération et des « platins » trouvés sur place, réunis soit avec de la chaux et du sable (comme nous l'avons déjà dit), soit avec de la terre de varene à laquelle on avait ajouté un peu de chaux (pas toujours).

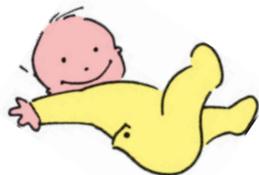
Les sables trouvés sur place ont été utilisés pour l'édification et le crépi des murs. On le remarque très facilement à Chesnel, à la Garnerie et au Champ de foire où de nombreuses maisons ont été construites et crépies avec le sable rouge d'une carrière encore visible située au bord du chemin qui descend dans le Pays Bas, en face du lieu-dit « la Tuilerie ». Nous pouvons encore voir quelques uns de ces murs à la Garnerie mais il faut faire vite, le modernisme les détruira rapidement. Nous possédions une magnifique sablière au début du chemin de Chez Toinot d'où l'on extrayait un sable jaune et fin ; elle était visible à plusieurs centaines de mètres. Elle a été comblée, malheureusement, vers 1970 par obligation ; les étudiants de la fac de Poitiers venaient y rechercher et découvrir de magnifiques petits fossiles, très rares paraît-il. On a utilisé ce sable Chez Pineau et à La Grolette. On retrouve le même sable à Gandaury et Malbatit où se trouvait également une carrière disparue de nos jours sous la végétation et qui fut le refuge de milliers de lapins dans les années 50. Ce sable de Malbatit a été utilisé pour la construction du mur qui entoure le bois de Gasqueton tout proche. Dans le terrain qui jouxte cette dernière carrière, les responsables de l'usine St Gobain, vers 1950, ont fait des sondages importants pour savoir si ce sable convenait à la fabrication de bouteilles. Cela n'alla pas plus loin.



Vous pourrez lire le dernier volet de cet article dans l'édition du bulletin municipal de janvier 2018.

NAISSANCES

Noah FONTAINE, le 30 juin
 Louis PUYBAREAU, le 13 août
 Molly MANCEAU, le 19 septembre



MARIAGES

Cédric MERIOT et Sabrina LORCA, le 3 juin
 Joseph VIROULAUD et Annie-Claude GUIET, le 3 juin
 Bernard VIOLLEAU et Christiane BARBAZENGES, le samedi 1^{er} juillet
 Julien FAVEAU et Aude PASQUIER, le 12 août

DÉCÈS

Roger CHOLLET dit TATAVE, le 22 février
 Marie-Claire JAVERNAUD née MASSON, le 27 juin
 René SOLÉ, le 1^{er} juillet
 Maryse LONGEQUEUE née SALLÉE, le 6 juillet
 Mauro CRAGNOLINI, le 22 juillet
 Evelyne FREMONT, le 4 août
 Pierre FARET, le 12 octobre



NUMEROS UTILES

MAIRIE DE CHERVES ET MAIRIE ANNEXE DE RICHEMONT

Tél. : 05 45 83 25 69 - Fax : 05 45 83 18 11

E-mail : mairie@cherves-richemont.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 9h00-12h30 / 13h30-18h00

Mardi et Jeudi : 9h00-12h30

Mercredi et Vendredi : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

www.cherves-richemont.com

ESPACE CULTUREL L'ABACA

3, allée de Prézier

Tél. : 05 45 32 30 38

MÉDIATHEQUE MUNICIPALE

Tél. : 05 45 83 70 40

1, impasse du Vieux Chêne

Heures d'ouverture :

Mardi : 16h00-18h00 - Mercredi : 9h00-12h00/13h30-18h00

Vendredi : 14h00-18h30 - Samedi : 9h00-12h00

MULTI-ACCUEIL « Les Titous »

Tél. : 05 45 83 62 59

2, impasse du Vieux Chêne

L'âge d'accueil minimum est de 10 semaines

Accueil régulier : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Accueil occasionnel : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30

ACCUEIL DE LOISIRS « La P'tite Pomme »

Tél. : 06 78 65 05 87

Place du Champ de Foire

Mercredi : de 12h30 à 18h30

LA POSTE

Tél. : 05.45.83.27.66

Place André Guillot

Ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

ADMR

Tél. : 05.45.83.29.47

Place du Champ de Foire

Pour les personnes âgées ou celles qui ont besoin d'être aidées

Les lundis de 14h00 à 17h00 - les mercredis de 9h30 à 12h30

Les jeudis de 14h00 à 17h00



PRÉSENCE VERTE

Tél. : 05.45.97.81.30

Portage de repas à domicile et télé-assistance

46 boul. Duroselle - 16000 Angoulême

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. : 05.16.09.51.25

Villa François 1^{er} - Boul. Denfert Rochereau - 16100 Cognac

ECOLES

ECOLE J.M. WEBER 05 45 83 28 35

ECOLE P. GARANDEAU 05 45 83 25 30

ECOLE SAINTE EUSTELLE 05 45 83 28 53

MAISON FAMILIALE RURALE 05 45 83 16 49

RESTAURANT

La Caverne de l'Ours 05.45.81.68.71

BOULANGERIE

Place Chez Théré 05.45.83.29.33

DIVERS

GARAGE 05.45.83.16.17

PHARMACIE 05.45.83.27.75

ETIOPATHE 05.45.36.48.22

MÉDECINS 05.45.83.27.88

DENTISTE 05.45.83.10.97

INFIRMIÈRES 05.45.83.25.05

BOUCHERIE 05.45.83.12.89

ALIMENTATION VIVAL 05.45.83.15.44

TABAC PRESSE 05.45.83.14.50

COIFFEUR 05.45.83.28.41

TRANSCOM (transport vers Cognac) 05.45.82.01.99

TAXI 06.87.98.98.23

PRESBYTÈRE 05.45.83.25.64